

Découvrez notre nouvelle rubrique sur le tarif social !

28/11/2018



En matière d'énergie, le tarif social est le tarif plus avantageux du marché pour le gaz naturel et l'électricité. Bien que le prix du tarif social soit le même partout en Belgique, les différentes catégories de personnes ayant droit au tarif social varie d'une région à l'autre.

C'est pourquoi, pour vous permettre de vous y retrouver dans tout ce dédale de lois fédérales et régionales, nous avons entièrement retravaillé notre rubrique « Tarif social et aides du CPAS ».

Découvrez nos nouvelles fiches questions-réponses :

- Qu'est-ce qu'un client protégé ?
- Ai-je droit au tarif social si j'ai droit à l'intervention majorée ?
- Comment demander le tarif social si je reçois une aide du cpas ?
- J'ai droit au tarif social. Puis-je avoir un contrat d'énergie chez n'importe quel fournisseur ?
- A partir de quand le tarif social me sera-t-il appliqué ?
- Etc.

Vous trouverez également dans cette rubriques quelques documents utiles : des brochures explicatives sur le tarif social, des modèles d'attestation pour les clients protégés régionaux, etc.